



Moniteur National (MN)

CMAS Instructeur 3*

Formateur d'instructeur NBN EN 14413-2

STANDARDS

(Version 2016/01)

Contenu

1	Généralités	3
1.1	Définition	3
1.2	Interview de motivation	3
1.3	Prérogatives du moniteur national	3
1.4	Organisation générale	3
2	Pré requis à la formation	4
2.1	Généralités	4
2.2	Conditions particulières.....	4
2.2.1	Participation au stage pédagogique fédéral comme observateur	4
2.2.2	Présentation à l'examen théorique.....	4
2.2.3	Présentation du stage pédagogique National	4
2.3	Information préalables.....	5
3	Formation	5
3.1	Structure.....	5
3.2	Stage pédagogique initial (Minimum 50 heures)	5
3.3	Matières théoriques générales et spécifiques de l'AM, MC et MF:.....	5
3.4	Matières théoriques spécifiques au moniteur national :.....	5
3.5	Stage pédagogique National (Minimum 4 jours)	5
3.5.1	Objectif	5
3.5.2	Déroulement	6
3.5.3	Contenu :	6
3.6	Evaluation	6
3.6.1	Evaluation théorique	6
3.6.2	Epreuve Physique	7
3.6.3	Stage pédagogique National	7
4	Homologation.....	7

1 Généralités

1.1 Définition

Le moniteur national est formateur d'instructeur. C'est le niveau le plus élevé des titres d'instructeurs. Il est le garant de la pérennité de l'enseignement et de son évolution. Il représente la Ligue de par le monde et en défend l'image de marque.

1.2 Interview de motivation

Cette interview a pour but de faire la lumière sur ce qui motive le candidat dans sa démarche et sur l'engagement auquel il va devoir faire face pendant sa vie de Moniteur National.

1.3 Prérogatives du moniteur national

Au-delà des prérogatives du moniteur fédéral, le moniteur national est formé, évalué et jugé qualifié pour :

- Gérer l'enseignement de la plongée de la Ligue.
- Organiser des sorties et stages mer (grands groupes ou lieux inconnus).
- Représenter la ligue au niveau national et international.
- Assurer l'évolution et l'adaptation de l'enseignement de la plongée.
- Présider les sessions de brevet Plongeur 3*
- Présider les stages pédagogiques
- Former et évaluer les candidats assistants moniteurs, moniteurs clubs, fédéraux et nationaux.

S'il dispose du titre d'instructeur dans une spécialisation :

- Prendre en charge la formation et l'évaluation d'instructeur de la spécialisation concernée.

1.4 Organisation générale

La formation est assurée par la LIFRAS.

- La formation s'effectue en tous lieux
- Le responsable de la formation et de l'évaluation théorique et pratique est titulaire du titre de moniteur national LIFRAS.

2 Pré requis à la formation

2.1 Généralités

- Etre âgé de 18 ans au moins.
- Etre détenteur du brevet plongeur MF LIFRAS depuis la saison précédente.
- Etre membre d'un club affilié à la LIFRAS ayant statut d'école.
- Etre en possession d'un certificat médical de non contre-indication à la plongée et d'un électrocardiogramme à l'effort (ECG), tous deux en ordre de validité.
- Etre en possession du Certificat Fédéral de Premiers Secours (C.F.P.S.) en ordre de recyclage.
- Etre en possession du brevet de spécialisation "plongée profonde à l'air".
- Etre présenté par son club au moyen du formulaire ad hoc, et avoir effectué le paiement du montant d'inscription.
- Savoir parler, lire et écrire correctement le français.

2.2 Conditions particulières

2.2.1 Participation au stage pédagogique fédéral comme observateur

Avant la participation à ce stage :

- Participe à 1 évaluation pédagogique en EAR et en théorie de l'AM
- Gère 1 organisation en carrière
- Donne 1 cours niveau MF
- Participe à 5 plongées de formation MF (dans les associations régionales)

2.2.2 Présentation à l'examen théorique

Avant la présentation aux épreuves de la théorie :

- Avoir défendu son travail personnel
- Participe à 1 évaluation pédagogique en EAO MC
- Pouvoir justifier d'une expérience pédagogique dans le cadre d'une association/organisme/école de plongée et totaliser au moins :
 - 20 h comme formateur de plongeur (théorie & EAR)
 - 20 h comme jury (épreuve de théorie, EAR, EAO, stage pédagogiques,...)
 - 20 h stage de mer dans le rôle de formateur (PPA, école de mer, pré stage,...)

2.2.3 Présentation du stage pédagogique National

Condition de présentation au stage pédagogique National:

- avoir validé la totalité du cahier pédagogique.

2.3 Information préalables

Préalablement au premier cours ou pendant celui-ci, les informations suivantes doivent être mises à la disposition des candidats :

- Pré requis à la formation
- Prérogatives du moniteur national
- Contenu et déroulement de la formation
- Coût, assurance et exigences administratives LIFRAS
- Exigences morales et de sécurité du moniteur
- Conditions d'homologation

3 Formation

3.1 Structure

Les candidats moniteurs nationaux doivent non seulement avoir des connaissances théoriques élargies de l'assistant moniteur, du moniteur club et fédéral, mais aussi suffisamment de connaissances pour être capable d'assurer des cours théorique et pratiques, ainsi que les évaluations destinées à tous les niveaux des moniteurs de la Ligue.

Ils doivent également avoir l'expérience et les compétences techniques pour participer à la gestion et au développement de l'enseignement.

3.2 Stage pédagogique initial (Minimum 50 heures)

(Évaluations AM/MC, cours MF, formations MF, weekend résidentiel, stage en observation, 1 organisation, test physique, stage dans 1 pôle)

3.3 Matières théoriques générales et spécifiques de l'AM, MC et MF:

Voir chapitres 3.2 et 3.3 des standards respectifs Assistant Moniteur, Moniteur Club et Moniteur Fédéral Lifras

3.4 Matières théoriques spécifiques au moniteur national :

Le candidat défend un travail personnel et anime un débat sur ce sujet devant un jury composé de MN.

3.5 Stage pédagogique National (Minimum 4 jours)

3.5.1 Objectif

L'objectif de ce stage pédagogique est de préparer et évaluer les futurs moniteurs nationaux à la formation de moniteurs ainsi qu'à l'organisation et la direction de stage/sortie club de plongées en mer au départ d'un bateau.

3.5.2 Déroutement

Le stage comportera 8 plongées au départ d'un bateau, en formule croisière.

Les candidats effectueront les plongées en tant que chef de palanquée et assumeront à tour de rôle la fonction de directeur de plongée.

3.5.3 Contenu :

Lors de ces plongées, les candidats seront évalués sur leur aptitudes à :

- Réaliser des sauvetages de tout type
- Former des moniteurs sur tout thème (PPA, Prise en charge d'accident de plongée, la plongée sur épave, navigation, faune et flore, la décompression, ... - liste non exhaustive)
- Organiser et diriger des stages
- exprimer leur qualité de moniteur national (autorité, efficacité, clarté des instructions, prises de position, camaraderie, contact humain, éthique...)
- Les connaissances et la mise en œuvre des thèmes abordés à destination de moniteurs
- Aptitudes physiques

3.6 Evaluation

Vu la nature évolutive des techniques, normes et dispositions légales en matière de plongée subaquatique; les protocoles détaillés d'épreuves, d'examen et de stage font l'objet d'un document annexe.

3.6.1 Evaluation théorique

L'épreuve théorique est organisée une fois l'an, par le Pôle formations et évaluations de la commission de l'enseignement de la Lifras avant le stage mer. Elle consiste en un examen oral devant un jury composé de moniteurs nationaux, pouvant porter sur l'ensemble de la matière théorique, de l'actualité, et des développements en cours dans le domaine de la plongée subaquatique.

Cette épreuve est divisée en 4 thèmes :

- Médecine
- Organisation mer
- Zélande, Mer à courant, Météo, Navigation
- Généralités

En cas d'échec de l'examen théorique ou du travail personnel, un repêchage sera organisé.

Une dispense peut être accordée en fonction des notes obtenues.

3.6.2 Epreuve Physique

Epreuve de sélection chronométrée préliminaire au stage pédagogique final en mer.

3.6.3 Stage pédagogique National

Le Pôle formations et évaluations organise une à deux fois par an (selon le nombre de candidats) le stage pédagogique national.

Les candidats réaliseront huit plongées en mer au départ d'un bateau en formule croisière..

Les palanquées seront généralement composées de :

- Deux ou trois moniteurs nationaux (un comme observateur dans le cas de trois moniteurs nationaux Lifras),
- 2 candidats au maximum.

4 Homologation

Le candidat doit :

- Avoir réussi le stage pédagogique national.